

**Intervention de M. Jean-Marc Sauvé  
Président de la fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris**

Cérémonie d'inauguration de la rénovation de la Maison internationale dans le cadre du  
Contrat de plan État-Région 2015-2020  
Jeudi 30 juin 2022  
Salon Honorat – 10h00

Monsieur le préfet de la Région d'Île-de-France, préfet de Paris,  
Monsieur le vice-président de la Région Île-de-France,  
Monsieur le recteur de la région académique d'Île de France, recteur  
de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-  
France,  
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'universités,  
Madame la déléguée générale de la fondation Cité internationale  
universitaire de Paris,  
Mesdames et Messieurs les directrices et directrices de maisons,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui dans le salon Honorat  
pour la cérémonie d'inauguration de la rénovation de la Maison  
internationale dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2015-2020.

Cette rénovation était devenue indispensable. Elle répondait à une  
double nécessité : d'une part, améliorer l'accueil et la sécurité des  
étudiants et chercheurs français et internationaux sur le campus et,

d'autre part, leur proposer des espaces et des services modernisés qui correspondent à leurs attentes tout en étant conformes aux meilleurs standards.

Cette rénovation s'inscrit dans le cadre du projet de développement historique que connaît actuellement la Cité internationale à la suite de l'échange foncier de 2012 qui a simplifié le maillage foncier du campus (ce fut à l'échelle de Paris une sorte de remembrement rural) et surtout permis de rendre constructibles des terrains alors gelés. Grâce à son projet de développement Cité 2025, la Cité internationale disposera, en vue de son centenaire, d'infrastructures et de services modernisés ainsi que de 10 nouvelles maisons, soit 1 800 logements supplémentaires s'ajoutant aux 6 000 existants.

Cette rénovation est donc un atout pour la mobilité internationale et l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur franciliens.

La Maison internationale a été réalisée en 1936 sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte américain, Jens Fredrick Larson, et financée grâce à une donation du philanthrope américain John D. Rockefeller Junior. Elle est le vaisseau-amiral de la Cité internationale universitaire de Paris et occupe une position centrale sur le campus à la croisée des deux principaux axes de son domaine. D'une surface d'environ 23 000

m<sup>2</sup>, elle est construite sur 7 niveaux dont 4 sont visibles de l'extérieur. Elle reçoit aujourd'hui près de 7 000 visiteurs par jour. C'est ici que sont réunis de nombreux services communs utilisés par tous nos étudiants et chercheurs, parmi lesquels le restaurant universitaire, le théâtre, des salles de sport, la bibliothèque centrale, l'espace langues mais aussi des logements regroupés au sein de la Résidence Robert Garric.

Grâce au Contrat de plan État-Région, la Cité internationale a bénéficié d'un financement de 4 millions d'euros en provenance de l'État et de 3 160 000 euros de la Région d'Île-de-France. Cette rénovation n'aurait pas pu se faire sans leur soutien et, au nom de tous nos résidents, directrices et directeurs de maison, je tiens ici, Monsieur le préfet de région et Madame la présidente, à vous en remercier très sincèrement. Pour réaliser ses ambitions, la Cité internationale a complété ce financement en investissant 1 750 000 euros sur ses fonds propres. C'est donc un effort considérable qui a été consenti par l'État, la Région et notre fondation pour transformer cet édifice.

La Maison internationale que nous inaugurons aujourd'hui a bénéficié d'une mise aux normes du bâtiment en termes de sécurité incendie et d'isolation thermique. Les travaux de la piscine ont par ailleurs permis de moderniser le système de ventilation et de filtration de l'eau avec un gain énergétique de près de 60 %. Nous avons fait également un réel effort en termes d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Ces accès avaient déjà été améliorés en 2016 depuis le 17 boulevard Jourdan jusqu'à la cour d'honneur. Ils le sont désormais au sein de la Maison internationale, aussi bien au rez-de-chaussée que dans les différents étages.

Il ne m'est pas possible de citer tous les travaux qui ont été réalisés dans le cadre de ce vaste chantier dont les études ont duré 20 mois et les travaux 30 mois. Mais, je tiens ici à en souligner trois qui sont particulièrement visibles et emblématiques.

Tout d'abord, nous avons créé au rez-de-chaussée un véritable pôle d'accueil qui permet de recevoir et d'orienter plus efficacement l'ensemble des publics de la Cité internationale qui, pour la plupart, transitent par cette maison mère. Vous le savez, la Cité internationale dispose depuis 20 ans, avec l'appui de ses partenaires et, notamment, de la Région d'Île-de-France, d'une véritable expertise en matière d'accueil des publics en mobilité internationale. Ces travaux nous permettent de réaffirmer l'objectif que nous nous sommes fixé de développer une véritable culture de l'accueil et d'aller encore plus loin dans cette voie.

Ensuite, nous avons installé au cœur de la Maison internationale notre Centre du patrimoine qui était auparavant installé dans la Fondation Avicenne, actuellement en travaux. Entièrement rénové, il a été

spécialement conçu pour accueillir une exposition permanente et l'espace a été enrichi de nouveaux contenus. Dédié à la valorisation du patrimoine architectural, paysager et artistique de la Cité internationale universitaire de Paris, le Centre du patrimoine dispose désormais d'un cadre à la hauteur de ses ambitions.

Enfin, la bibliothèque centrale a pu bénéficier de transformations majeures qui permettent d'accueillir dans de meilleures conditions de confort un public toujours plus nombreux à la recherche d'espaces propices à la concentration, au travail universitaire et à la pratique des langues. Elle voit sa capacité d'accueil augmenter de 30 places assises. Au rez-de-chaussée, un espace de travail pour personnes à mobilité réduite et une salle de travail en groupe ont été créés dès l'entrée de la bibliothèque. La mezzanine a été intégralement aménagée en espace de lecture avec notamment l'installation de deux salles pour le travail en groupe. L'espace dédié aux langues a été déménagé et agrandi avec la création d'une salle affectée à l'animation de groupes de conversation. En son centre, un patio a été aménagé afin de rendre l'endroit plus lumineux.

\*\*\*

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de ce vaste chantier. Je pense en particulier à Paul Coussy,

directeur des services techniques, et Armelle Bonnet, chargée d'opération, pour leur persévérance et leur pugnacité. Ils ont relevé le défi d'une exécution sans fermeture du bâtiment tout en maintenant les services offerts au sein de la Maison internationale.

Je tiens à saluer également le tour de force des artisans de cette rénovation et, tout particulièrement, le travail de Madame Charlotte PUEYO, architecte du cabinet AKPA, réalisatrice des aménagements, et de Monsieur Denis MAQUENHEM, ingénieur au bureau d'étude de SOREIB.

Je tiens enfin à remercier tous les services et tous les résidents, notamment ceux de la Résidence Robert Garric qui ont subi aussi les inévitables tracas et nuisances liées aux travaux. Je les remercie de leur patience.

Il me reste à former le vœu que se poursuive l'active et féconde coopération existant entre l'Etat, la région et la Cité. A la fois sur le plan immobilier avec la poursuite de la rénovation et de la mise aux normes de notre patrimoine et sur celui des services avec l'appui aux mobilités internationales. Je me demande aussi si nous ne devrions pas engager une réflexion sur un soutien spécifique à apporter non pas aux structures, mais aux projets de nos Universités dans le cadre des

alliances universitaires européennes qui sont en train de prendre un essor rapide et remarquable.

\*\*\*